FEYZIN VENISSIEUX ATHLETISME AFA Depuis 1974

Labels FFA :
Or : Piste - Santé
Argent : Jeune - Running
Certification : Haut-Niveau

Stade Jean Bouin 5 rue Jean Bouin 69320 FEYZIN ☎siège: 04.78.70.81.08
adresse Email: afafeyzin@free.fr **Site internet :** http://afafeyzin.free.fr/

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EFFECTUEE EN VISIO CONFERENCE 11 DECEMBRE 2020

En ce vendredi 11 décembre 2020, l'AFA Feyzin-Vénissieux tient son assemblée générale ordinaire annuelle. Cette manifestation a lieu en plein état d'urgence sanitaire du fait de la pandémie du nouveau coronavirus appelé Sars-Cov-2 générateur de la maladie Covid-19 selon la dénomination qui lui a été donnée par l'Organisation Mondiale de la Santé. Cette réunion ne peut se tenir en la présence effective et physique des adhérents suite aux mesures de confinement obligatoire décrétées par les autorités publiques. Mais par ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, le gouvernement a autorisé les associations à réunir leurs instances statutaires, comme les assemblées générales, par visioconférence. Cette mesure, qui courait jusqu'au 30 novembre 2020, a été reconduite jusqu'au 1er avril 2021 par une nouvelle ordonnance n° 2020-1497 du 2 décembre 2020.

En conséquence, il a été décidé que l'assemblée générale de l'AFA-Feyzin-Vénissieux se tiendrait sous cette forme de visioconférence et le Président en a informé le 5 décembre tous les adhérents licenciés, ayant le droit de vote, en leur envoyant de façon électronique le rapport moral, le compte d'exploitation et le bilan comptable de la saison 2019-2020, le projet de budget pour la saison 2020-2021 et les noms des 15 candidats au comité directeur. 254 personnes répondent aux critères statutaires leur permettant d'exercer leur droit de vote. Les réponses aux quatre points soumis à scrutin, rapport moral, comptes échus et budget prévisionnel, élections au comité directeur, devaient être envoyées avant le vendredi 11 décembre afin de permettre le dépouillement des votes le vendredi matin pour présentation lors de l'assemblée générale de ce jour en soirée.

Les adhérents ayant été invités à rejoindre la réunion par connexion au logiciel spécifique Zoom ce jour, vendredi 11 décembre 2020, entre 18 h et 18 h 30, le Président ouvre l'assemblée générale à 18 h 45 alors que 41 personnes sont connectées.

Il expose le fonctionnement de cette assemblée : arrivées successives de participants par connexion, interventions de ceux qui le souhaitent pas tchat avec réponses individualisées, si nécessaire, demande d'intervention directe et orale avec ouverture du micro, présentation de documents par affichage sur l'écran des médias utilisés par les participants (ordinateur, tablette ou téléphone). Il se félicite et remercie de la présence derrière leurs écrans de Madame Rahma Jalal, adjointe déléguée au Sports et à la Vie associative de Feyzin, de Monsieur Nacer Khamla, adjoint à la Politique sportive, à la Jeunesse et aux Familles de Vénissieux, et du Président du Comité d'Athlétisme du Rhône et de la Métropole de Lyon, Monsieur Jean-Claude Marie. Il excuse le Président de l'Office Municipal du Sport de Vénissieux, pris par d'autres obligations.

Le Président passe alors en plein écran les documents qu'il va présenter à l'assemblée et dont il donnera les résultats des votes pour chacun. Il en profite pour remercier Madame Nicole Florès, du comité directeur, qui l'a aidé pour le dépouillement, et Madame Claire Tournier, agent de développement à la Mairie de Feyzin, qui a suivi ce dépouillement en qualité d'observatrice et qui a validé les résultats des votes.

Le premier document affiché est le rapport moral et d'activité dont le Président donne lecture. Il fait part de ses inquiétudes en annonçant un nombre de 420 inscrits pour le début de cette saison quand le nombre de licenciés au 31 août 2020 s'élevait à 533. Il expose toutes les difficultés rencontrées durant cette période de crise sanitaire, avec le premier confinement, une reprise tardive et limitée, puis le second confinement. Malgré cela, il explique tout ce qui a été mis en œuvre pour maintenir le lien avec les adhérents, grâce notamment aux initiatives des entraineurs. Puis il parle des organisations du club qui ont pu se dérouler en fin d'année 2019, la 40ème Foulée Vénissiane et le Kid de Noël, avant la succession d'annulations, loto,10è édition marche nordique, meeting de Vénissieux, challenge des Jeunes, challenge Perche-Hauteur, et Foulée Vénissiane 2020. Seuls les championnats régionaux de durée de marche athlétique ont pu être organisés par l'AFA avec la commission Marche de la Ligue à la rentrée, furtive, de septembre 2020. Il présente les principaux résultats des athlètes du club dont on trouve le détail dans la plaquette annuelle qu'il a rédigée et que l'on peut consulter sur le site internet du club. Il cite les départs d'adhérents du club, dont le plus emblématique, notre international Kévin Campion qui a muté au club de Dieppe, ville où il habite avec sa famille. Parmi les autres départs, deux de nos entraîneurs et trois élus qui ne se représentent pas au comité directeur. Il remercie également les deux adjointes Andrée Loscos et Michèle Munoz qui ont terminé leur mandat et Benoit Depierre, le directeur des sports de Vénissieux qui part pour un autre poste à Meyzieu. Il termine en insistant sur la nécessité de renouveler la sphère dirigeante, en précisant que si lui-même se représente pour un nouveau mandat, il souhaite prendre du recul et espère trouver rapidement un ou une successeur(e).

Sur les 254 adhérents en capacité de voter, qui ont reçu ce document, 129 ont envoyé leur vote par internet (le quorum est de 64). LE RAPPORT MORAL EST APPROUVE PAR 124 VOIX.

Monsieur Jean-Claude Marie, qui doit s'absenter un peu plus tard pour d'autres obligations, prend alors la parole. Au nom du Comité d'Athlétisme du Rhône et de la Métropole de Lyon, il remercie le Président pour son invitation et le félicite pour l'organisation de cette assemblée générale. Pour lui, le Président Perrin a été un bon président, sachant réunir l'ensemble des adhérents des jeunes aux masters dans un même état d'esprit. Il constate que le club est « vraiment structuré » ce qui devrait lui permettre de poursuivre son parcours « si le Président s'en allait ». Par rapport à la situation actuelle, Jean-Claude Marie espère que l'athlétisme dans le comité pourra reprendre vers le 24 janvier avec des petites compétitions pour les jeunes, les championnats de cross du comité devant se tenir le week-end des 23 et 24 janvier. Le Comité a perdu environ 20 % de ses licenciés mais son président compte bien que la reprise des compétitions fin janvier « boostera » les nouvelles adhésions.

Après avoir remercié Jean-Claude Marie, le Président projette sur les écrans un power point préparé par Madame Marie-Cécile Renaud, du comité directeur sortant, et présentant les grandes lignes du projet club 2020-2024. Le Président commente les différentes rubriques de ce projet associatif, regroupées en quatre grands objectifs : 1) la vie

associative, en confirmant l'AFA comme club intercommunal, en accueillant les personnes avec handicap, en maintenant le caractère familial entre les adhérents, en poursuivant la recherche de bénévoles et le renouvellement des dirigeants ; 2) la compétition : il faut améliorer les niveaux de performance des athlètes, former des juges, réviser les formats et contenus de nos organisations sportives, etc. ; 3) santé-loisir : entre autres création d'un groupe de marche active et mise en place de l'athlé-fit, pérennisation de l'effectif et du nombre de prestations, approfondissement de l'aspect santé dans la marche nordique loisir ; 4) écoles d'athlétisme à deux niveaux : pour les Benjamines-Minimes, notamment améliorer le passage entre les catégories, ainsi que le niveau sportif des jeunes, continuer à former des jeunes juges, assurer le suivi de la section sportive du collège Colette à Saint-Priest et pour les Eveils et Poussins : améliorer également le passage entre les catégories, ainsi que la diversité des épreuves et l'attractivité des séances, maintenir un effectif stable et continuer à organiser une compétition inscrite au calendrier de la CDJ du Comité.

Ce projet club a été validé en comité directeur et diffusé dans les newsletters. Il est présenté à l'assemblée générale et sera mis en place et suivi par les nouveaux élus.

Le Président présente alors les comptes du club pour l'exercice 2019-2020. Il affiche sur les écrans d'abord le compte de résultat puis le bilan comptable. Sous le contrôle du Trésorier, Monsieur Jean Lecointre, présent par écran interposé, il énumère les différentes rubriques des recettes et dépenses en donnant les montants correspondants pour le compte de résultat et de même pour l'actif et le passif du bilan. Le total des recettes s'est élevé à 176.365,20 € et celui des dépenses à 149.729,24 €, générant un résultat bénéficiaire de 26.635,96 €. Mais le Président insiste bien sur le côté trompeur de ces chiffres compte tenu des circonstances particulières de cette saison : absence de compétitions, d'organisations, prise en charge des salariés dans le cadre du chômage partiel, alors que la prise de licences en début de saison avait été normale. Le Président fait part de son inquiétude concernant les saisons prochaines avec une diminution des adhérents et donc des cotisations et une interrogation sur le niveau des subventions qui prennent en compte les effectifs des licenciés.

SUR 129 SUFFRAGES EXPRIMES, LES COMPTES ONT ETE APPROUVES PAR 122 VOIX ET QUITUS EST DONNE AU TRESORIER.

Puis le Président passe, dans les mêmes conditions, à la présentation du budget prévisionnel pour la saison 2020-2021 dont le montant d'élève à 185.500 €.

LE BUDGET PREVISIONNEL EST APPROUVE PAR 123 VOIX SUR 129 SUFFRAGES EXPRIMES.

Le Président donne alors lecture des résultats des élections au comité directeur. Nos statuts prévoient que celui-ci peut être composé de 20 membres au plus. 15 adhérents ont fait valablement actes de candidature. Le Président les présente sur écran avec leur photographie et un bref rappel de leur situation dans le club (athlète, entraineur, officiel, bénévole, membre sortant). Il affiche sur l'écran la validation des résultats attestée par Madame Claire Tournier, de la Mairie de Feyzin, qui a assisté au dépouillement des votes. Les résultats sont les suivants, par ordre alphabétique des noms :

- Gilles ANDRE : 107 voix ; ELU
- Evelyne DECULLIER : 118 voix ; ELUE
- Corinne DOLS : 119 voix ; ELUE
- Nicole FLORES : 110 voix ; ELUE
- Christophe LANNEAU : 116 voix ; ELU
- Daniel LANNEAU : 115 voix ; ELU
- Alexina MECHET : 112 voix ; ELUE
- Béatrice MOUTON : 113 voix ; ELUE
- Georges MOUTON : 114 voix : ELU
- Maxime ORARD : 114 voix : ELU
- Gervaise PERRIN : 123 voix : ELUE
- Jean-Louis PERRIN : 127 voix : ELU
- Michaël PINON : 109 voix : ELU
- Marie-Cécile RENAUD : 114 voix : ELUE
- Julien SERRE : 120 voix : ELU

Le Président sortant remercie l'ensemble des adhérents qui par leur vote ont participé à la vie du club, il remercie également les nouveaux élus de s'être présentés pour cette mission et leur indique qu'une prochaine réunion du nouveau comité directeur sera bientôt organisée pour procéder à l'élection du nouveau président ou nouvelle présidente et des membres du bureau. Monsieur Patrick Bonvarlet pose la question de savoir « qui sera le nouveau président ». Jean-Louis Perrin indique la procédure à suivre selon les statuts, comme il vient d'être dit, élection du président par les membres du nouveau comité directeur. Il précise qu'en ce qui le concerne, président fondateur de l'AFA depuis 1974 il souhaite se mettre en retrait de la direction du club. Cependant il se dit prêt si besoin à continuer en accompagnant en double pendant quelques temps un nouvel élu qui accepterait de prendre la responsabilité du club. Il n'y a pas de nom pour l'instant.

Monsieur Jean-Louis Perrin passe alors la parole aux personnalités qui nous ont accompagnés tout au long de cette assemblée.

C'est d'abord Madame Rahma Jalal, adjointe au Maire de Feyzin, déléguée au sport et à la vie associative, qui s'exprime. Après avoir salué les personnes connectées et remercié pour l'invitation, elle précise que cette assemblée générale en visioconférence est une première expérience à Feyzin. Et elle félicite le président sortant pour la réussite de cet exercice. Concernant la situation actuelle, elle déclare que la municipalité est en attente des conditions de l'activité sportive qui ressortiront des déclarations du Premier Ministre du 15 décembre. La Ville communiquera dès qu'elle aura les informations. Mais elle précise que « la Ville soutiendra les associations et s'engage à conserver l'enveloppe budgétaire des subventions de la saison dernière et développera des aides exceptionnelles pour les associations en difficulté ». Elle félicite Jean-Louis Perrin pour tout son travail et affirme que s'il venait à quitter ses fonctions, l'AFA y perdrait beaucoup mais assure que la Ville sera toujours derrière le club.

A son tour, Monsieur Nacer Khamla, adjoint au Maire de Vénissieux, en charge de la Politique sportive, de la Jeunesse et des Familles, prend la parole. En remerciant la direction du club pour l'invitation, il se dit « honoré et fier de participer à cette assemblée générale. » En tant que nouvel adjoint après le dernier mandat d'Andrée Loscos, il va

essayer de suivre ce qu'elle a fait. L'AFA est une association dynamique qui propose toujours des choses. Félicitations à Jean-Louis Perrin. Monsieur Khamla exprime la volonté de Madame le Maire que la Ville de Vénissieux soutienne les associations sportives dans ces moments difficiles car elles contribuent au lien social et que la Ville y tient beaucoup. Une subvention globale de 300.000 € a été votée en aide aux associations sportives, culturelles et solidaires. Monsieur Khamla sait que l'AFA a fait une demande et assure que son dossier sera étudié. Il conclue en affirmant que « c'est un plaisir d'être avec vous. On sait l'importance de votre club dans l'animation de la Ville de Vénissieux ».

Le Président sortant reprend la parole pour conclure en rappelant que d'habitude on termine cette manifestation officielle par un côté festif, récompenses et vin d'honneur. Il promet que les récompenses sont toujours prévues et qu'elles seront remises plus tard quand les conditions sanitaires le permettront. Quant au vin d'honneur, quelques participants se sont munis d'un verre qu'ils lèvent à la santé et l'amitié de tous (et qu'ils consomment avec modération !).

Jean-Louis Perrin remercie alors tout le monde et clôt cette assemblée générale à 19 h 50 en espérant une rapide amélioration de la situation.

Le Président Jean-Louis Perrin :

Le secrétaire de séance Jean Forest :